MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Finistère

Commune : Rosporden

Autres communes :

R500

Appellation : Cimetière

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 20/03/1940

Étendue de la protection : Cimetière entourant l'église, avec son mur de clôture et le calvaire incorporé à ce mur : classement par décret du 20 mars 1940

Appellation : Cimetière

Protection : classement

Arrêté : classement le 20/03/1940

Étendue de la protection : Cimetière entourant l'église, avec son mur de clôture et le calvaire incorporé à ce mur : classement par décret du 20 mars 1940

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.